

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 11 (1923)

Heft: 166

Artikel: Correspondance

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

assises internationales pour tel ou tel sujet sans voter une résolution? A celles que ces questions intéressent tout spécialement à faire ensuite par leur travail passer ces résolutions dans la pratique. C'est la tâche qui incombe maintenant à chacune des Sociétés affiliées.

Plusieurs des résolutions votées par le Congrès, en dehors de celles présentées par les quatre Commissions spéciales, ont eu trait à l'organisme inconnu jadis, dont on a commencé à beaucoup parler, mais encore dans le vague, au Congrès de Genève, et qui, depuis trois ans, a pris sa place et assis sa situation dans le monde: la Société des Nations. Et une fois de plus, nous avons été frappées de constater l'intérêt si vif que lui portent les féministes de tous les pays, alors que, trop souvent, nos femmes suisses restent passives et indifférentes — quand ce n'est pas même craintives — à l'égard de ce qui pourra être un si merveilleux instrument d'entente et de collaboration entre les peuples. Nous avons un effort d'éducation à accomplir parmi elles de ce côté-là.

Pourtant, comme deux des grandes nations en tout cas représentées à Rome ne font pas encore partie de la S. d. N., on n'avait pas osé mettre à l'ordre du jour officiel du Congrès une séance spécialement consacrée à celle-ci. La France, appuyée par plusieurs pays, la Suisse notamment, prit alors l'initiative d'organiser une rencontre à titre privé, mais que Mrs. Catt accepta de présider, marquant par là sa sympathie et sa foi dans l'œuvre de Wilson, et qui réunit un public aussi attentif que nombreux. Dame Rachel Crowdy, chef de la Section d'Hygiène de la S. d. N. et déléguée officielle au Congrès, y donna quelques précisions très intéressantes sur le travail de la S. d. N. contre la traite des femmes et des enfants, contre le trafic de l'opium, pour le rapatriement des prisonniers, que complèteront par des détails tirés de leur propre expérience Mme Bugge-Wicksell, membre de la Commission des Mandats, et Dr. Luisi, déléguée officielle à la dernière Conférence internationale du Travail. Puis, sur la proposition de Mme Brunschwig (France), qu'appuya Mme Stritt (Allemagne), fut votée cette résolution, dont nous estimons l'importance très grande du point de vue international, et vu la nationalité de ses auteurs :

Considérant que la Société des Nations n'aura une valeur réelle que si elle comprend toutes les nations,

l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes émet le vœu que la Société des Nations obtienne dans le plus bref délai l'adhésion des pays qui n'en font pas encore partie.

Portée ensuite en séance plénière du Congrès, cette même résolution y passa comme lettre à la poste, réduisant ainsi à néant les craintes de celles qui, désirant une manifestation féminine de concorde internationale, mais craignant de soulever des difficultés, s'étaient appliquées à rédiger une résolution très prudente et par conséquent vague et peu significative.

(La fin au prochain numéro) E. Gd.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de Zurich une lettre protestant avec beaucoup d'énergie contre une correspondance datée d'Aigle, parue dans nos colonnes (*Mouvement Féministe* du 25 mai 1923), et qui s'indignait, d'après un compte-rendu de la *Tribune de Genève*, de paroles qu'aurait prononcées, lors de la célébration du bi-centenaire de Davel par la colonie romande de Zurich, M. le conseiller administratif Häberlin. « Cette cérémonie, nous écrit-on de Zurich, a été d'un bout à l'autre d'une parfaite dignité. Vers la fin, M. Häberlin, représentant de la ville de Zurich, dans un charmant petit discours à bâtons rompus, a d'abord loué le civisme des Vaudois, dont il a particulièrement apprécié l'attitude lors de la votation sur la Société des Nations; puis songeant à Cully, il a fait l'éloge du labeur des vigneronnes de chez nous et de leurs crus. Enfin, se tournant vers les

jeunes filles en costume vaudois qui étaient là avec leurs familles, et dont il chanta la grâce, il a terminé par un magnifique éloge de la femme et de son rôle capital dans la cité. Evoquant l'exemple de sa propre mère, il a affirmé que, s'il ignorait tout de la mère de Davel, il ne se trompait sûrement pas en supposant que la part qui revenait à celle-ci dans la formation de l'âme du héros vaudois devait être considérable... Je ne sais de qui est le compte-rendu de la *Tribune de Genève* dont la lettre donne un extrait; il est forcément concis, et j'avoue que la rédaction ne me surprend pas par son habileté... Mais M. S.-C. est peu flatteuse pour les familles romandes de Zurich, en supposant qu'elles auraient toléré les propos qu'elle échafaudait sur la base trop mince d'un texte, maladroit peut-être, mais qui sent la bonne foi et la simplicité. J'ajoute qu'il eût été facile à votre correspondante, avant de mener cette... affaire contre un très honorable magistrat, de se renseigner aux sources. L'ironie de cette petite... histoire est qu'elle atteint justement un des très rares hommes politiques du canton de Zurich qui se préoccupent avec enthousiasme des causes idéalistes, un partisan et un défenseur convaincu des droits de la femme, un homme très actif dans le domaine du Bien public et du pacifisme international... »

Déplorant très vivement ce malentendu, dont est cause le compte-rendu trop sommaire de la *Tribune de Genève*, rédigé vraisemblablement par un reporter que ne choquait point l'association d'idées contre laquelle s'est élevée notre correspondante! nous nous empêsons de publier les lignes ci-dessus, afin de mettre parfaitement au point ce qui a été dit par M. Häberlin à la réunion de la colonie romande. Car nous avons horreur d'être injustes envers qui que ce soit, et pour l'avoir été, même involontairement, nous tenons, au nom de notre correspondant comme au nôtre, à exprimer à M. Häberlin tous nos regrets de cet incident, pour lequel il ne garde pas, nous l'espérons, rançonne à la cause féministe.

LA RÉDACTION

Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Assemblée générale annuelle, jeudi 21 juin au soir, fort réussie, le Comité ayant eu la prudence de ne pas la convoquer comme d'habitude sous les ombrages d'un parc, ce qui, vu la température de ce mois de juin extraordinaire, aurait manqué de charme, mais tout simplement au local familial de la rue Etienne-Dumont. M. Nogarède, vice-président, a présenté le rapport sur l'activité du Comité, M. Naef trésorier, celui sur la situation financière de l'Association, qui serait bonne n'était la charge que représente le « capital » encore immobilisé dans les cartes illustrées de la votation de 1921: est-il encore possible de demander à tous les suffragistes



En été, l'en maigrît

L'appétit souffre de la température étouffante, et souvent aussi l'état général. Les enfants s'voltent en pâtiennent. — Une tasse d'Ovomaltine dans du lait chaud fera toujours plaisir, n'exigera de l'organisme aucun effort spécial et vous conservera néanmoins la santé comme la force de résistance.

En boîtes
de fr. 2.75 et 5.—
Dr. A. WANDER

OVOMALTINE

En vente partout
S. A. BERNE

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu!!! Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la Maison du Vieux de Lausanne.

Ames charitables, œuvres compatissantes, lors des déménagements, revues de

maisons, de garderobes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Télép. 91.06 — 44, rue Martheray, 44 — Chèques postaux II, 1538

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discrétion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays!!